



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance ordinaire tenue le 12 septembre 2022, à la salle Jules-Romme

Étaient présents :

La mairesse : M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Michel Dubuc
M. Carmyn Girard
M^{me} Vicky Bergeron Landry
M. Simon Lejour
M^{me} Carole Ste-Marie

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Pensée

RÉSOLUTION 2022-09-185

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 septembre 2022 avec ajout au 8 d) soumission, 7 c) abrogation de la résolution 2022-07-153 et annulation du 11 b).

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Suivi aux séances précédentes :**
 - a) Déplacement de la séance du 3 octobre 2022 au 4 octobre
4. **Adoption du procès-verbal**
 - a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022
5. **Comptes**
6. **Administration générale**
 - a) Résolution : Fin d'emploi de M. Alexandre Primeau
 - b) Résolution : autorisation de signature
 - c) Résolution : Modification de la résolution 2017-68
 - d) Résolution : Offre de contrat de déneigement pour le MTQ
 - e) Résolution : Permanence de M^{me} Grenon et augmentation de salaire
 - f) Résolution : Assurance groupe pour les employés
 - g) Résolution : Autorisation d'assister au colloque de zone Mme Blanchet
 - h) Résolution : Coup d'œil offre pour la semaine des Municipalités
 - i) Résolution : Politique de suivi des plaintes
 - j) Résolution : Autorisation d'achat d'une bouilloire pour le chauffage du bureau
 - k) Résolution : Autorisation pour arpenteur pose de bornes



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

7. Règlementation

- a) Assemblée de consultation pour dérogation mineure
- b) Résolution : dérogation mineure 16, rue Aryane

Sécurité publique

- a) Résolution : Frais de formation pour M. Samuel Brisson
- b) Résolution : Frais de formation pour M. Cédric Robert
- c) Résolution : Frais de formation pour Ferme-Médecin

8. Hygiène et COVID 19

9. Voirie

- a) Résolution : Entériner les travaux de débroussaillage
- b) Résolution : Entériner les travaux de réparation de la pelle
- c) Résolution : Augmentation de salaire M. Faillé
- d) Résolution : Changement de vitesse sur la montée Glass
- e) Résolution : Ajout d'un panneau d'arrêt au coin de Glass et Alberton
- f) Résolution : Ajout d'un panneau d'autobus sur la montée Glass
- g) Résolution : Ajout d'un panneau de sortie cachée sur la montée Glass

10. Loisirs

- a) Information : Changements à la bibliothèque
- b) Résolution : Affichage Coup d'œil pour un coordonnateur loisirs et culture

11. Parc

- a) Résolution : Augmentation de salaire M. Egglefield
- b) Résolution : Augmentation de salaire M. Lévesque
- c) Résolution : Augmentation de salaire M. Bernier
- d) Résolution : Affichage Coup d'œil pour personnel hivernal au parc

12. Demande de don et d'appui

- a) Résolution : Appui à la demande de Mme Salzman à la CPTAQ
- b) Résolution : Autorisation pour prêt de local pour Apprendre en cœur
- c) Résolution : don pour l'omnium de la mairesse au profit de la fabrique

13. Informations

14. Correspondance

15. Discussion :

16. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2022-09-186

Déplacement de la séance du 3 octobre 2022

Considérant qu'il y a élections provinciales le 3 octobre prochain, il est proposé et résolu à l'unanimité que, la séance du conseil prévue à cette date sera reportée au mardi, 4 octobre 2022 à la salle Jules-Romme.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2022-09-187

Adoption du procès-verbal de la dernière séance du Conseil

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022.

RÉSOLUTION 2022-09-188

Comptes

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois d'août 2022 de la liste en annexe.

| | |
|--|---------------|
| Du chèque 61030 au chèque 61107 inclusivement, le total est : | 254 976,56 \$ |
| Règlement d'emprunt le total est : | 164 318,73 \$ |
| Du chèque 17 à 21 inclusivement : | 71 270,48 \$ |
| Le fonds de roulement est de : | 690 000,00 \$ |
| Le montant disponible au fonds de roulement pour 2022 est de : | 618 055,00 \$ |

Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2022-09-189

Fin d'emploi de M. Alexandre Primeau

CONSIDÉRANT QU' à la résolution 2022-08-173 le conseil a retiré les fonctions de l'urbaniste;
CONSIDÉRANT QU' une lettre de cessation d'emploi a été envoyée à M. Primeau le 2022-08-09;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité

- Que soit abrogée la résolution 2022-04-099;
- Que soit entérinée la cessation d'emploi en date de la lettre mettant fin à son emploi.

RÉSOLUTION 2022-09-190

Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE madame Stéphanie Leblanc est nommée au poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QUE le changement à ce poste touche plusieurs organismes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soient avisés tous les organismes pouvant être touchés tel que, et sans s'y limiter : le MTQ, le MAMH, l'ADMQ, la SQ, la SAAQ, la MRC des Jardins-de-Napierville, la REMQ, Retraite Québec, l'Assurance chômage, la Sécurité civile, ClicSécur et autres que Madame Leblanc est autorisée à signer tous documents en absence de Madame Blanchet.

RÉSOLUTION 2022-09-191

Modification de la résolution 2017-68

CONSIDÉRANT QUE l'organisme des Normes du travail a apporté un changement concernant le nombre de semaines de vacance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité étant de juridiction provincial, doit s'y conformer.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit modifiée la résolution 2017-68 établissant le taux et le nombre de semaine de vacance pour tous les employés municipaux tel que décrit ci-dessous :

| Nombre d'année de travail | Taux monétaire | Nombre de semaine de vacance |
|---------------------------|----------------|------------------------------|
| 1 an à moins de 3 ans | 4% | 2 semaines |
| 3 ans à moins de 15 ans | 6% | 3 semaines |
| 15 ans à moins de 30 ans | 8% | 4 semaines |
| 30 ns et plus | 10% | 5 semaines |

RÉSOLUTION 2022-09-192

Offre de contrat de déneigement pour le MTQ

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soient autorisées la mairesse, Madame Estelle Muzzi et la Directrice générale et greffière-trésorière, Madame Jocelyne Blanchet à signer le Contrat de déneigement et de déglacement de la Route 202, chemin Guay et montée Dupuis relativement au dossier no 8613-22-4516 au montant estimé de 106 284,67 \$.

RÉSOLUTION 2022-09-193

Permanence de Mme Grenon et augmentation de salaire

CONSIDÉRANT QUE Considérant que Madame Grenon, secrétaire, est à l'emploi de la Municipalité depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de la qualité de son travail est très bonne;

CONSIDÉRANT QU' elle n'a reçu aucune indexation depuis son arrivée et qu'il avait été convenu d'une augmentation avec la permanence;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle reconnaisse sa permanence et que lui soit donné une augmentation de salaire afin de porter son salaire horaire à 23,00 \$ l'heure pour 2022 à partir du 1^{er} octobre 2022.

RÉSOLUTION 2022-09-194

Assurance groupe pour les employés

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a du rattrapage à faire concernant les avantages sociaux auprès de ses employés pour être compétitif auprès des autres municipalités environnantes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle désire offrir à ses employés une assurance collective complète (vie, lunettes, dentaire, et plus) avec Desjardins sécurité financière, avec une participation aux coûts à un taux de 70 % par la Municipalité et 30% par l'employé, que cet offre de Desjardins est effective en date du 1^{er} octobre 2022.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2022-09-195

Autorisation d'assister au colloque de zone M^{me} Blanchet

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit autorisée la greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet à assister au Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux, en octobre 2022 à Saint-Michel.

Que lui soient remboursés les frais d'inscription et les dépenses reliés à l'évènement tel que prévu au règlement sur le traitement des employés adopté en juillet dernier.

RÉSOLUTION 2022-09-196

Politique de suivi des plaintes

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit nommée à titre d'agent des plaintes, Madame Stéphanie Leblanc contribuant à l'exécution de la Politique de gestion des plaintes effective depuis le 4 décembre 2014.

RÉSOLUTION 2022-09-197

Autorisation d'achat d'une bouilloire pour le chauffage du bureau

CONSIDÉRANT QUE la bouilloire pour le chauffage du bureau est brisée;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur qui en a fait l'installation ne peut pas avoir de pièce avant plusieurs mois;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés à plusieurs endroits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat d'une nouvelle bouilloire pour le chauffage du bureau au prix approximatif de 7 500 \$ incluant le matériel, l'installation et les taxes.

RÉSOLUTION 2022-09-198

Autorisation pour arpenteur pose de bornes

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit autorisée la greffière-trésorière à demander à la firme d'arpenteur Bérard Tremblay d'implanter les bornes aux coins du lot #5 160 157 sur le chemin Noël.

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION POUR DÉROGATION MINEURE
EXPLICATION DE LA DÉROGATION MINEURE
DROIT DE PAROLE AUX CITOYENS
AUCUN COMMENTAIRE, NI QUESTION**

RÉSOLUTION 2022-09-199

Dérogation mineure 16, rue Aryane

ATTENDU QUE le lot 6 322 480 est situé dans la zone Pr-4 soit, un secteur résidentiel dans la zone para-urbaine;

ATTENDU QUE le lot 6 322 480 est situé au coin d'une rue et que les normes de marges avant s'appliquent également sur la 2e rue soit, la rue Nycole;

ATTENDU QUE le bâtiment principal a été implanté à 4,88 m, au lieu de 6 mètres de la ligne de lot de la rue Nycole et à



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

1.87 m, au lieu de 2 mètres de la ligne du lot
6 322 481;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure pour les
marges ne porte aucun préjudice aux
voisins;

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs du
règlement sur les dérogations mineures;

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs du plan
d'urbanisme de la municipalité de Saint-
Bernard-de-Lacolle;

ATTENDU QUE la demande a fait l'objet d'une étude par le
Comité consultatif en urbanisme de la
Municipalité;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal
d'accepter la demande de dérogation
mineure.

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et
résolu à l'unanimité

Que soit autorisée la dérogation mineure telle que demandée.

Que soit autorisée l'émission du Certificat.

RÉSOLUTION 2022-09-200

Abrogation de la résolution 2022-07-153 Projet de règlement 174-1
Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Simon Lejour et
résolu à l'unanimité que soit abrogée la résolution 2022-07-153
concernant le projet de règlement 174-1 modifiant le règlement 174,
Règlement sur les Permis et certificats.

RÉSOLUTION 2022-09-201

Frais de formation pour M. Samuel Brisson

CONSIDÉRANT QUE M. Brisson est toujours pompier volontaire
au sein du Service de St-Bernard-de-Lacolle;

CONSIDÉRANT QU' il doit réussir la formation pompier 1 pour
faire partie du service;

CONSIDÉRANT QUE la reprise de son examen doit être faite aux
frais de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude
Adam et résolu à l'unanimité que soient payés, par la Municipalité, les
frais pour la reprise des examens.

RÉSOLUTION 2022-09-202

Frais de formation pour M. Cédric Robert

CONSIDÉRANT QUE M. Robert est toujours pompier volontaire au
sein du Service de St-Bernard-de-Lacolle;

CONSIDÉRANT QU' il doit réussir la formation pompier 1 pour
faire partie du service;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

CONSIDÉRANT QUE la reprise de son examen doit être faite aux frais de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soient payés, par la Municipalité, les frais pour la reprise des examens.

RÉSOLUTION 2022-09-203

Frais de formation pour Ferme-Médecin

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisée la formation pour les pompiers en Désincarcération agricole et industrielle pour 8 officiers du Service.

Que les frais seront payés par la Municipalité, incluant l'inscription, le transport, l'hébergement et les repas pour les formations du 16 et 17 septembre ainsi que les 15 et 16 octobre 2022.

RÉSOLUTION 2022-09-204

Autorisation de demande de soumission de fourniture pour APRIA

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit autorisée la directrice générale à demander des soumissions pour la fourniture d'APRIA pour les pompiers (Appareils de Protection Respiratoire Isolants Autonomes).

RÉSOLUTION 2022-09-205

Entériner les travaux de débroussaillage

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soient entérinés les travaux de débroussaillage des chemins du MTQ pour un montant de 4000 \$ plus les taxes.

RÉSOLUTION 2022-09-206

Entériner les travaux de réparation de la pelle

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soient entérinés les travaux de réparation à la pelle mécanique pour le changement des « bushing » (bague) pour un montant approximatif de 3 000 \$.

RÉSOLUTION 2022-09-207

Augmentation de salaire M. Faille

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit autorisée l'augmentation de salaire pour M. Mathieu Faille pour établir son nouveau taux horaire à 18,00 \$.

RÉSOLUTION 2022-09-208

Ajout d'un panneau d'autobus sur la montée Glass

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit autorisé le service de voirie à faire l'installation de panneaux de Signal avancé d'arrêt d'autobus scolaire sur la montée Glass à l'approche du 170, montée Glass.

RÉSOLUTION 2022-09-209

Ajout d'un panneau de sortie cachée sur la montée Glass

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé le service de voirie à faire l'installation de panneaux de Danger de sortie cachée sur la montée Glass à l'approche du 170, 175, montée Glass ainsi qu'à l'intersection avec le chemin Alberton.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2022-09-210

Augmentation de salaire M. Egglefield

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisée l'augmentation de salaire pour M. Roger Egglefield pour établir son nouveau taux horaire à 24,00 \$.

RÉSOLUTION 2022-09-211

Augmentation de salaire M. Lévesque

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit autorisée l'augmentation de salaire pour M. Sébastien Lévesque pour établir son nouveau taux horaire à 24,00 \$.

Mme Vicky Bergeron Landry précise qu'elle ne s'est pas impliquée à la prise de décision quant au salaire de M. Lévesque.

RÉSOLUTION 2022-09-212

Augmentation de salaire M. Bernier

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisée l'augmentation de salaire pour M. Ronald Bernier pour établir son nouveau taux horaire à 25,00 \$ pour le reste de son mandat.

RÉSOLUTION 2022-09-213

Affichage Coup d'œil pour personnel hivernal

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'affichage, dans les journaux, pour du personnel pour la saison hivernal au parc régional.

RÉSOLUTION 2022-09-214

Appui à la demande de Mme Salzman à la CPTAQ

ATTENDU QUE Madame Dagmar Salzman est propriétaire des lots 5 158 667 et 5 158 668;

ATTENDU QUE une autorisation de la CPTAQ est nécessaire puisque les lots sont en zone agro-forestier;

ATTENDU QUE Madame Salzman désire vendre une partie de ses lots;

ATTENDU QUE cette demande n'aura pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles, ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

ATTENDU QUE la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc, d'appuyer la demande déposée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec par Madame Salzman.

RÉSOLUTION 2022-09-215

Autorisation pour prêt de local pour Apprendre en cœur

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'organisme



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

« Apprendre en Cœur » à offrir les ateliers pour enfants de 2 à 5 ans à la bibliothèque de la Municipalité ou à la salle Jules-Romme tel que décrit à la demande du 2 septembre 2022.

RÉSOLUTION 2022-09-216

Don pour l'omnium de la mairesse au profit de la fabrique

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au montant de 300,00 \$ en don pour le tournoi de golf de la Fabrique St-Bernard.

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam que soit levée la séance ordinaire du 12 septembre 2022 à 21 h 20.


M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse


M^{me} Jocelyne Blanchet
Greffière-trésorière